

*Article 31 du Règlement***M. DAVID MILGAARD**

[Français]

LA DELMAR CHEMICALS

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Madame la présidente, hier la compagnie canadienne Delmar Chemicals, située à LaSalle dans mon comté, a mis à pied de façon permanente la moitié de ses employés. La Delmar était un fournisseur de produits chimiques pharmaceutiques. Le gouvernement fédéral a accordé une protection accrue aux multinationales pharmaceutiques pour leur permettre d'être plus compétitives et d'investir davantage au Canada. Malheureusement, le gouvernement n'a pas accordé l'attention voulue aux compagnies canadiennes. Il n'a établi aucun plan de développement particulier qui aurait renforcé les compagnies comme la Delmar.

La conclusion est claire, madame la présidente: Si le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour stimuler la croissance des industries pharmaceutiques de propriété canadienne, d'autres pertes d'emplois surviendront. Le temps d'agir est maintenant!

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION ILLÉGALE

M. Stan Wilbee (Delta): Madame la présidente, un homme d'affaires de Vancouver m'a adressé récemment une lettre dans laquelle il dit:

Comme en témoigne la récente vague d'arrestations et d'expulsions, les étrangers entrés illégalement dans notre pays causent d'énormes problèmes aux gens d'affaires et aux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement, qui essaient de se faire une nouvelle vie.

Les problèmes de prostitution et de drogue qu'ont amenés ces gens dans l'est de la ville ne font qu'aggraver le problème de l'immigration illégale, les gens coupables de ces activités étant pour la plupart des étrangers.

Le grand nombre d'immigrants et de réfugiés en situation irrégulière arrêtés dans le cadre de l'importante saisie de drogue effectuée cette semaine à Vancouver confirme ces impressions. Plusieurs de ces personnes avaient déjà fait l'objet de multiples arrestations au Canada.

On ne peut laisser faire ces criminels. Nous devons sans attendre prendre des mesures rigoureuses à leur rencontre. Nous ne pouvons les laisser profiter de notre largesse en matière d'immigration, détruire notre société et se moquer de notre système judiciaire.

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Madame la présidente, au nom du caucus du Nouveau Parti démocratique, je voudrais féliciter le ministre de la Justice pour avoir ordonné aujourd'hui une révision judiciaire dans l'affaire David Milgaard.

Cette décision longtemps attendue est attribuable en grande partie aux efforts extraordinaires de la mère de David, Joyce Milgaard, et d'un groupe de soutien loyal et énergique.

Le courage et la volonté incroyables que M^{me} Milgaard a manifestés pendant ces nombreuses années témoignent non seulement de l'amour d'une mère pour son fils, mais aussi du désir implacable de voir à ce que justice soit faite.

La Commission d'enquête sur l'affaire Donald Marshall avait recommandé l'établissement d'un organisme indépendant chargé d'examiner les affaires où une erreur judiciaire aurait pu être commise. L'expérience atroce que David Milgaard et sa famille ont connue et les dépenses qu'ils ont dû subir prouvent à quel point il est essentiel de donner suite à cette recommandation. De toute évidence le système actuel est inadéquat.

Mes meilleurs voeux à David Milgaard et à sa famille pour cette victoire. Aussitôt que la Cour suprême aura eu l'occasion de réviser cette affaire, je suis certain qu'elle en viendra à la conclusion qu'une erreur judiciaire tragique et malheureuse a été commise à Saskatoon en 1969.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Madame la présidente, le 1^{er} décembre a été désigné «Journée mondiale du SIDA». Le thème de cette journée «Unissons nos forces» vise à reconnaître les personnes et les nombreux groupes qui sont déjà partenaires dans la lutte contre le SIDA, dont les gouvernements et les organismes non gouvernementaux. Le thème vise également à susciter une réaction chez les personnes et les groupes qui ne sont pas encore engagés dans la lutte.

La participation des travailleurs de première ligne dans ce domaine s'est révélée capitale. Les groupes communautaires de lutte contre le SIDA, les personnes infectées par le VIH ou atteintes du SIDA et les professionnels de la santé sont les intervenants-clés. Ils nous aident à comprendre les effets du SIDA sur nos collectivités et